

Compte rendu du Conseil d'école du 7 novembre 2008

Le Conseil d'école débute à 18 heures.

Participants

- Monsieur Greusard, DDEN
- Enseignants de l'école : Mmes Gresset Sophie, Dantan Evelyne, Rolet Fabienne, Roy Stéphanie, Mrs. Defrasne Jean-Claude, Ryser Jean-Marc
- Psychologue scolaire : Mme Michaud Christelle
- Représentants des parents : Mmes Fournier Patricia, Mouraux Géraldine, Boîteux Véronique, Mr Piot Frédéric
- Représentants de la mairie : Mmes Élisabeth Dion, Fabienne Courdier

Excusées : Mmes Jeanney Géraldine, Thorens Alexandra, Jacques Virginie, Sophie Chambelland et Baudin Christine.

Installation du Conseil d'école

Résultats des élections du 17 octobre 2008

133 votants sur 231 inscrits (taux de participation : 57,57 %). La liste présentée par l'association des parents a obtenu 113 voix (84,96 % des suffrages exprimés) et il y a eu 20 bulletins blancs ou nuls.

Sont élus :

- Titulaires : Mmes Fournier Patricia, Barthod Stéphanie, Brischoux Damienne, BOITEUX Véronique, Mouraux Géraldine, M. PIOT Frédéric.
- Suppléants : Mmes GOFFREDO Magalie, SCHACKEMY Nathalie, VIEILLE Joëlle, SCHULLER Virginie, Mrs. Jeanjean Stéphane, GUYON Olivier.

Le Conseil d'école ? Qu'est-ce que c'est ?

Chaque année est constitué un Conseil d'école composé des membres suivants :

- Le directeur et les enseignants de l'école
- Le Maire ou son représentant et un conseiller municipal
- Un enseignant du RASED
- Les représentants des parents d'élèves (autant de représentants que de classes)
- Le Délégué départemental de l'éducation nationale.

D'autres personnes peuvent également assister aux réunions : l'Inspecteur, mais aussi des personnes invitées par le directeur pour des raisons particulières : le médecin scolaire, etc.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation du résultat des élections. Il peut également être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres. Le Conseil d'école :

- vote le règlement intérieur
- donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école (moyens alloués à

l'école, intégration d'enfants handicapés, activités périscolaires, sécurité...)

- adopte le projet d'école sur proposition de l'équipe pédagogique
- donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives complémentaires
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux en dehors des heures scolaires
- est informé sur le principe de choix des manuels, l'organisation des aides spécialisées et sur les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

Vote du règlement.

Par rapport à l'année dernière, et pour tenir compte de l'organisation de l'aide personnalisée, le paragraphe suivant a été modifié :

« Horaires :

Les activités de l'école sont réparties sur huit demi-journées (mercredi et samedi sont libres de cours). Les classes fonctionnent de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Certains enfants pourront suivre des séances d'aide personnalisée, de 16 h 40 à 17 h 10 : les familles seront prévenues individuellement par écrit afin de préciser les jours et la durée des prises en charge. »

Le règlement est adopté.

Effectifs

Classe 1 : E. Dantan :	24 CP
Classe 2 : C. Chauvin, S. Gresset :	20 CP – CE1
Classe 3 : S. Roy :	22 CE1
Classe 4 : F. Rolet	25 CE2
Classe 5 : J-M Ryser et C. Baudin :	24 CM1 – CM2
Classe 6 : J-C. Defrasne :	24 CM1 – CM2
Total :	139 élèves (moyenne par classe 23,17)

Bilan des crédits communaux 2008

En crédits scolaires, nous disposons de 7257 €. Actuellement, nous en sommes à 6473 € environ. Nous allons préparer une commande complémentaire dans les jours qui viennent.

Pour le crédit d'investissement de 1500 €, nous avons acheté des tables, une chaise de bureau, un panneau d'affichage. Il nous reste un peu d'argent.

Projet d'école

Présentation des principaux axes du projet 2006 - 2009

- Domaine pédagogique :
La maîtrise des langages sous toutes ses formes comme outil de communication.
- Domaine éducatif :
Former des citoyens d'Europe par une ouverture sur l'environnement international.

Chaque année est marquée par une dominante :

- La première année, c'était l'exposition sur l'Europe ;
- L'an dernier, c'était la fête ;
- Cette année, nous nous lançons dans la réalisation d'un livre.

En juin, nous devons également dresser un bilan et échafauder le premier jet du futur projet 2009 – 2012.

Vie et activités de l'école

Nouveaux programmes

et nouvelle organisation de la semaine

- Plus de classe le samedi.
- 24 h. pour tous les élèves
- 2 h d'aide personnalisée pour les enfants en difficulté.

La suppression du samedi libère 108 h par an, réparties comme suit :

- 60 h pour l'aide personnalisée.
- 24 h pour les travaux en équipe, les relations avec les parents, l'élaboration et le suivi des PPS.
- 18 h d'animations pédagogiques
- 6 h de conseil d'école.

Cette année, les parents d'élèves ont été destinataires d'un guide pratique présentant les programmes et la nouvelle politique éducative du gouvernement.

Conseil des jeunes

Le conseil municipal souhaite mettre en place un conseil des enfants et des jeunes. Celui-ci travaillera par thème sur des projets et disposera d'un budget. Les jeunes de 9 à 17 ans sont concernés. C'est-à-dire les CM1 et CM2 (2 représentants par niveau) pour notre école. Les jeunes seront épaulés par des élus ou des partenaires (les enseignants par exemple).

Les principaux objectifs de ce projet sont les suivants :

- développer les espaces dédiés aux jeunes ;
- impliquer toutes les générations dans la vie publique ;
- écrire des projets précis ;
- créer une dynamique de groupe entre jeunes ;
- former les citoyens d'aujourd'hui et de demain ;
- donner l'envie de s'engager ;
- montrer que la participation des jeunes a un effet sur leur propre vie...

Après une période d'information et de sensibilisation, les élections des 19 jeunes se dérouleront durant l'hiver. Ce conseil devrait commencer à fonctionner au printemps. L'école s'associera bien sûr à ce projet qui prolonge le travail mené l'an dernier en éducation civique avec la participation au « Parlement des Enfants ».

Évaluations nationales

Celles du CE1 auront lieu au deuxième trimestre et celles du CM2 au troisième trimestre.

Piscine

Le créneau horaire dans l'eau est le suivant : le vendredi de 15 h 15 à 16 h. Départ du car à 14 h 35, retour vers 16 h 35. Dates :

- Jusqu'au 14 novembre : classes 2 et 5
- du 6 février au 17 avril 2009 : classes 3 et 6.
- du 7 mai au 26 juin 2009 : classes 1 et 4

Un accompagnateur par classe facilite le rhabillage des petits. Activité gratuite pour les enfants (prise en charge totale par la Commune).

USEP

Activités prévues cette année :

- Foot CM : Frasne a fini premier du tournoi de Pontarlier.
- Après-midi « Endurance – orientation » le 24 octobre, très bien organisé par Joël Pasteur et Michel Vuillemin.
- Hand-ball
- Transjeunes en février

Affiliation de 50 enfants et 2 adultes

Animateur sportif

Rémunéré par la Communauté de communes, Michel Vuillemin intervient dans les classes. Sa présence permet l'organisation des activités sportives suivantes au premier trimestre (jusqu'au 30 novembre) :

- Orientation pour les classes 5 et 6, le mardi matin
 - VTT le jeudi matin pour les classes 3 et 4 (merci aux parents ayant suivi le stage d'agrément)
 - Hockey le jeudi après-midi pour les classes 1 et 2
- Au deuxième trimestre (du 1^{er} décembre au 31 mars)
- Ski pour les classes 3, 4, 5 et 6.

Ski de fond

La réunion d'organisation aura lieu fin novembre. Cette année, la formule change quelque peu. Les écoles doivent faire la démarche de s'inscrire auprès du CPC. Le projet prévoit qu'un cycle, pour être efficace, doit comporter au moins 7 séances. Cela pose le problème du transport en cas d'enneigement insuffisant. Jusqu'à présent, la Commune subventionnait 5 voyages sur le site de La Bourre. Ce nombre est insuffisant pour garantir les 7 séances aux 4 classes (groupées deux par deux). Il en faudrait 14 en cas d'absence totale de neige.

Une information va être faite pour solliciter des candidats au stage d'agrément et des volontaires pour le transport du matériel. Le système actuel de location par le ski-club est reconduit.

Langues vivantes

Cette année sont enseignés :

- L'anglais et l'allemand dans les 3 niveaux.
- Deux intervenants extérieurs assurent les cours :
- Mme Carmen David : l'allemand
 - Mme Lisa Devillers, l'anglais

Musique

Un professeur de l'école de musique interviendra pour les enfants de cycle 2, au troisième trimestre, le jeudi. Le thème retenu cette année est « percussions ».

Photographie scolaire

Dès le retour de toutes les feuilles des familles, les photos seront commandées.

PPMS

Deux risques recensés : les aléas climatiques et le transport des matières dangereuses. Chaque enseignant a un rôle prévu en cas d'alerte.

Animation-conférence

Deux animations audiovisuelles interactives de 1 h 30 chacune sont prévues le lundi 24 novembre, l'après-midi, sur le thème « La nature et l'homme ». Le coût de 500 € est pris en charge par la coopérative scolaire. Ces animations feront l'objet d'une exploitation pédagogique en classe.

11 novembre

Des enfants de cycle 3 liront des extraits de lettres de poilus de la Grande Guerre, dont certains de Frasné.

Service minimum

Pour respecter la loi, la Commune doit organiser un service d'accueil s'il y a plus de 25 % d'enseignants grévistes dans l'école. Lorsque la liste des personnes susceptibles de s'occuper des enfants sera établie, elle sera communiquée aux parents d'élèves. Cet accueil est seulement une surveillance des enfants et non un remplacement des enseignants.

Coopérative scolaire

Un projet de budget est établi. Il doit encore être précisé par une évaluation plus précise du coût des sorties.

Projets de voyages scolaires

Animation sur plusieurs demi-journées pour chaque classe. Des contacts ont été pris avec Les Fauvettes pour une initiation au poney (CP à CE2) et au cheval (CM1 et 2). Le financement de ce projet est à l'étude. Si l'association des parents est d'accord et peut nous apporter son aide financière, l'objectif est de diminuer au maximum, voire totalement la participation des familles.

Travaux

Les travaux importants prévus pour rénover l'école font encore l'objet d'études. Dans un proche avenir devront être effectués des travaux préconisés par la commission sécurité qui est passée en juillet 2008 :

- Installation de rampes dans les escaliers qui en sont

dépourvus ;

- Mise aux normes de l'installation électrique ;
- Mise aux normes du stockage de fuel et de la chaufferie dans les locaux périscolaires ;
- Installation de portes coupe-feu à divers endroits (escaliers sous-sol, couloirs, garage) ;
- Installation de systèmes antipanique sur les portes du gymnase ;
- Installation d'un système de désenfumage dans les cages d'escaliers.

Une rénovation des quatre blocs sanitaires va également commencer de manière échelonnée, puisque la cause des odeurs a été localisée. Il est souhaitable que cette rénovation commence dans des délais assez brefs, car, pour l'instant, le nombre de WC à la disposition des enfants est insuffisant aux moments des récréations et des entrées.

La Commune envisage également la transformation de la salle de bains des bureaux pour en faire une petite cuisine (en enlevant la baignoire).

9 ordinateurs réformés par l'ONF, mais pas trop anciens, ont pu être récupérés. Il s'agit maintenant de trouver un endroit propice à leur installation pour étoffer le parc informatique existant. Quelques aménagements électriques seront peut-être nécessaires.

Le Conseil d'école remercie la Commune pour tous les travaux déjà effectués (bureaux, petit entretien...) qui améliorent notablement le cadre de travail des enfants et des enseignants. Le Conseil d'école trouve très positif le projet de rénovation de l'école entrepris par la municipalité.

Question des parents

Serait-il possible d'avoir une information par l'intermédiaire du cahier de liaison lorsque l'école organise une activité qui nécessite une tenue particulière pour les enfants ?

Les informations écrites dans le cahier de liaison sont nombreuses et la plupart des sorties importantes sont signalées par écrit quelques jours à l'avance. Pour la demi-journée « endurance – orientation », les enfants avaient été informés, oralement, quelques jours plus tôt. Aucun matériel particulier n'était à prévoir en dehors de la tenue de sport habituelle (baskets et tenue pratique), les enfants restaient dans le village et les horaires scolaires n'étaient pas modifiés. Les séances de sport ont lieu régulièrement dans chaque classe, environ deux fois par semaine. Les enfants connaissent l'emploi du temps et les maîtres rappellent la tenue à avoir la veille au soir. Les enfants doivent aussi apprendre à écouter les consignes données et à les respecter. Cela fait partie de l'éducation que nous devons leur donner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le directeur

